

**Pour en finir avec le port du voile intégral  
sans stigmatiser la communauté musulmane en France**

Paris, le 20 octobre 2009. **Maître Gisèle Halimi présidente de Choisir la cause des femmes a été reçue le 20 octobre à l'Assemblée Nationale par les députés UMP membres de la mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral. Lors de cette rencontre, la position de Choisir la cause des femmes sur cette question a été favorablement accueillie. Le port du voile intégral s'il est bien un instrument politique et une violence faite aux femmes, et s'il doit être interdit, ne doit cependant pas servir d'alibi à la stigmatisation de la communauté musulmane.**

Les membres UMP de la mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral, notamment François Barouin, maire de Troyes et Nicole Ameline, députée du Calvados, ancienne ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, élue au Comité de l'élimination des discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) des Nations Unies ont favorablement reçu le message de Choisir la cause des femmes porté par Gisèle Halimi, sa présidente. 'Non' au port du voile intégrale, 'Oui' à son interdiction progressive se basant sur :

- une étude sérieuse qui saura évaluer l'ampleur du phénomène en France (367 cas seraient « recensés » à ce jour en France),
- des « travaux d'intérêts généraux » destinés à éclairer les femmes concernées et leurs compagnons, sur l'histoire des religions, l'histoire du féminisme, etc...
- puis une loi plus générale d'interdiction.

Lors de leur audition le 14 octobre par la mission parlementaire présidée par André Gerin député PC du Rhône sur le voile intégral, le Conseil français du culte musulman (CFCM) déclarait "*Se basant sur l'avis de la grande majorité des théologiens musulmans (...) que le port du voile intégral n'est pas une prescription religieuse. (...) Il s'agit plutôt d'une pratique religieuse basée sur un avis minoritaire.*" (L'Express.fr - 14-10-09)

Souhaitons que la « pratique » intégriste si peu conforme à la pratique de la religion musulmane par l'immense majorité des musulmans en France, disparaisse sans stigmatiser la communauté musulmane. C'est bien en ce sens que se positionne Choisir la cause des femmes, au nom de la liberté des femmes musulmanes.

*Choisir la cause des femmes qui lutte contre toutes les discriminations et violences faites aux femmes et qui propose le meilleur de l'Europe pour les femmes au travers de « La Clause de l'européenne la plus favorisée » (mai 2008 - Edition des Femmes) a également été auditionnée le 29 septembre à l'Assemblée Nationale par la mission d'information parlementaire sur le port du voile intégral.*

**Plus d'informations sur : [www.choisirlacausedesfemmes.org](http://www.choisirlacausedesfemmes.org)**

---